



AVEC NGO MANDING

LE DECODEUR HD
5 000 FCFA TTC
A PARTIR D'ACCESS



Récépissé N°598/2021RDJ/C19/SAAP du 20/08/2021

La Voix

400FCFA

du Consommateur

Directeur de Publication : Alphonse AYISSI ABENA - Tél : 237 6 99 52 87 06 – 6 71 04 24 12- Informer et Former ... Notre mission

SANTÉ

Pénurie inquiétante de Ventoline



Depuis plusieurs semaines, les personnes asthmatiques au Cameroun font face à une situation alarmante. La Ventoline, médicament indispensable pour traiter les crises d'asthme, est en rupture de stock dans de nombreuses pharmacies. Cette rupture de stocks met en lumière les failles du système d'approvisionnement des médicaments au pays de Manaouda Malachie. Pour le Président de l'ordre national des pharmaciens, il s'agit "d'une situation de tensions d'approvisionnement auprès du Laboratoire GSK en Europe qui a limité les envois en destination de l'Afrique. Du coup tous nos grossistes locaux sont tombés en rupture."

Page 4

FALAISE DE DSCHANG

La Réaction du Mintp toujours attendue!



La route est toujours fermée depuis l'éboulement meurtrier du 5 novembre 2024 pénalisant les populations.

Page 6

AGRESSION DU MINISTRE FOUTSOU

Le Gouvernement camerounais condamne



Le MINCOM René Sadi vient de publier un communiqué officiel pour s'offusquer contre l'agression dont ont été victimes l'ambassadeur Evina et MINJEC à Bruxelles.

Pages 2&3

OBSÈQUES DES HAUTES PERSONNALITÉS

Page 5

Une journaliste questionne les absences de BIYA

Réactions officielles relatives à l'assaut mené par la Brigade Anti-Sardinards contre le ministre de la Jeunesse et l'ambassadeur du Cameroun en Belgique...

04 MARS 2025



MINISTRE DE LA COMMUNICATION
MINISTRY OF COMMUNICATION

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT

Violences perpétrées contre le Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique, MOUNOUNA FOUTSOU et l'Ambassadeur du Cameroun au Royaume de Belgique

Nous avons tous été témoins, à travers des images véhiculées dans les réseaux sociaux, de scènes indescriptibles d'agression contre le Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique, Monsieur MOUNOUNA FOUTSOU et l'Ambassadeur du Cameroun en Belgique, Monsieur Daniel EVINA ABE'E.

En effet, dans la soirée du vendredi 28 février 2025, alors qu'il présidait la cérémonie de clôture du mois de la jeunesse dans le cadre d'une réunion regroupant nombre de jeunes camerounais de la diaspora et bien d'autres participants, un groupuscule de camerounais se réclamant de la Brigade Anti-Sardinards (BAS), tel une bande de terroristes forcenés, manifestement instrumentalisés, a pris d'assaut la salle de l'hôtel Claridge, à l'effet de perturber cette cérémonie, usant d'une violence et d'une brutalité inouïes.

En outre, dans la matinée du lundi 03 mars 2025, au moment où il s'apprêtait à quitter son lieu de résidence pour le Cameroun, le Ministre de la Jeunesse et de l'Education Civique et l'Ambassadeur du Cameroun en Belgique, qui l'accompagnait pour la circonstance, ont de nouveau été sauvagement agressés par les mêmes hors la loi, dont le comportement en terre étrangère, dirigé contre les officiels du pays dont ils se revendiquent, a été tout simplement effarant, intolérable, et ne peut, en aucun cas, se justifier.

Le Gouvernement de la République déplore et condamne avec la plus grande fermeté, ces comportements irresponsables et barbares, des actes insensés, dirigés contre les représentants de l'Etat, mobilisés dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques visant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes, et qui sont en totale contradiction avec les mobiles que clament leurs auteurs, pour les expliquer ou les justifier.

Le Gouvernement affirme que, s'en prendre à des représentants de l'Etat, en l'occurrence un membre du Gouvernement dans l'exercice de ses fonctions et un Ambassadeur du Cameroun, c'est, ni plus ni moins, porter atteinte au Cameroun tout entier.

Par ailleurs, le Gouvernement entend faire savoir que, tout camerounais où qu'il soit, et aussi longtemps qu'il se prévaut de cette nationalité, voire de ce privilège, est tenu de respecter les Institutions de la République, ainsi que celles et ceux qui les incarnent.

Le Gouvernement rappelle, une fois de plus, que le Cameroun est une démocratie et un Etat de droit, où nul n'a le droit de se faire justice, autrement que par les voies qu'autorisent les lois de la République, et que les changements institutionnels ont lieu, non par la violence, mais par les urnes.

Aussi appelle-t-il les Camerounais, et particulièrement ceux de la diaspora, à faire preuve de responsabilité et à accorder toute leur confiance aux Institutions de la République, en vue de l'aboutissement heureux des projets de développement en cours dans notre pays.

Le Gouvernement invite également les uns et les autres sans exclusive, à l'intérieur comme à l'extérieur, à une prise de conscience de notre responsabilité collective, dans la préservation de l'image de marque du Cameroun, tout comme dans le maintien de la paix et de la stabilité de notre pays.

De même, face à cet incident grave survenu sur le territoire d'un pays ami, le Gouvernement en appelle au respect réciproque par les autorités des pays amis, des engagements et des responsabilités qui incombent à tous les Etats, en vertu des conventions internationales auxquelles nous sommes tous parties.

En tout état de cause, des mesures appropriées seront prises, pour retrouver les auteurs de ces actes séditieux et les traduire devant les autorités compétentes.

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION,
Porte-Parole du Gouvernement



Emmanuel Fadi

AGRESSION DE MOUNOUNA FOUTSOU

L'ambassadeur du Cameroun au Royaume de Belgique exprime sa vive indignation

Après la violente agression dont a été victime le ministre de la Jeunesse et de l'Éducation civique, Mounouna Foutsou, l'ambassadeur du Cameroun au Royaume de Belgique réagit à travers un communiqué.

Dans son communiqué, l'ambassadeur que S.E.M. Daniel EVINA ABEE qualifie l'agression dont a été victime Mounouna Foutsou d'inadmissible. Il souligne que cet acte de violence mené par des membres de la Brigade Anti-Sardinards (BAS) constitue une atteinte grave à l'intégrité physique de ces responsables.

« L'Ambassade du Cameroun en Belgique exprime sa plus vive indignation et condamne avec la plus grande fermeté l'agression inadmissible dont ont été victimes le 03 mars 2025 à Bruxelles S.E. M. Daniel EVINA AB'E. Ambassadeur du Cameroun auprès du Royaume de Belgique. et M. Mounouna Foutsou, Ministre de la Jeunesse et de l'Éducation Civique. Cet acte de violence perpétré par des individus se réclamant de la Brigade Anti-Sardinards (BAS) constitue une atteinte grave à l'intégrité physique de ces responsables. à la dignité des institutions camerounaises et aux principes fondamentaux du dialogue et du respect mutuel. S'attaquer à un membre du Gouvernement en mission officielle et au représentant du Chef de l'Etat relève d'une dérive inacceptable que rien ne saurait justifier », indique le communiqué de Daniel EVINA ABEE.

La même source rappelle l'engagement du diplomate camerounais en poste en Belgique, « son sens du devoir, son écoute et son professionnalisme ».

« L'Ambassade rappelle



que S.E.M. Daniel EVINA AB'E est un diplomate chevronné, reconnu pour son engagement constant en faveur de la communauté camerounaise en Belgique et en Europe. Son sens du devoir, son écoute et son pro-

fessionnalisme ont toujours guidé son action diplomatique et consulaire. Ces actes d'agression, aussi odieux soient-ils, ne l'éloigneront aucunement de sa mission en Belgique. »

« L'Ambassade saisit d'ailleurs cette opportunité pour remercier les auteurs des centaines de messages de sympathie, de soutien et d'encouragement adressés à S.E.M Daniel EVINA AB'E après cette agression sauvage, couplés aux messages de condamnation sans réserve de ces actes et aux encouragements à continuer son engagement et sa disponibilité pour servir la communauté camerounaise. »

Source : camerounactu

Ambassade de la
République du Cameroun
Bruxelles
N° 06 /25/ACB/MC



Embassy of the
Republic of Cameroon
Brussels

Brussels, - 4 MARS 2025

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

L'Ambassade du Cameroun en Belgique exprime sa plus vive indignation et condamne avec la plus grande fermeté l'agression inadmissible dont ont été victimes le 03 mars 2025 à Bruxelles S.E. M. Daniel EVINA AB'E, Ambassadeur du Cameroun auprès du Royaume de Belgique, et M. Mounouna Foutsou, Ministre de la Jeunesse et de l'Éducation Civique.

Cet acte de violence perpétré par des individus se réclamant de la Brigade Anti-Sardinards (BAS) constitue une atteinte grave à l'intégrité physique de ces responsables, à la dignité des institutions camerounaises et aux principes fondamentaux du dialogue et du respect mutuel. S'attaquer à un membre du Gouvernement en mission officielle et au représentant du Chef de l'État relève d'une dérive inacceptable que rien ne saurait justifier.

L'Ambassade rappelle que S.E.M. Daniel EVINA AB'E est un diplomate chevronné, reconnu pour son engagement constant en faveur de la communauté camerounaise en Belgique et en Europe. Son sens du devoir, son écoute et son professionnalisme ont toujours guidé son action diplomatique et consulaire. Ces actes d'agression, aussi odieux soient-ils, ne l'éloigneront aucunement de sa mission en Belgique.

L'Ambassade saisit d'ailleurs cette opportunité pour remercier les auteurs des centaines de messages de sympathie, de soutien et d'encouragement adressés à S.E.M Daniel EVINA AB'E après cette agression sauvage, couplés aux messages de condamnation sans réserve de ces actes et aux encouragements à continuer son engagement et sa disponibilité pour servir la communauté camerounaise.

L'Ambassade du Cameroun en Belgique tient à rassurer la communauté camerounaise et l'ensemble de ses partenaires quant à sa détermination à poursuivre son action dans un esprit de sérénité et de responsabilité. Elle appelle au respect des institutions et au rejet de toute forme de violence, et réaffirme son attachement aux valeurs de paix et de dialogue./-

Avenue Brugmann 131/133 - B - 1190 Bruxelles

Tel. : + (0) 2 345 18 70 - Fax : +32 (0) 2 344 57 35 - embassy@cameroon.be - www.cameroon.be



PÉNURIE PERSISTANTE DE VENTOLINE

Les personnes asthmatiques en détresse



donc commandé dans les officines en France. D'où les prix élevés constatés actuellement sur le marché. En effet, l'approvisionnement est plus complexe, on est en train de tout faire pour avoir des nouveaux fournisseurs européens".



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Alphonse AYISSI ABENA

ASSISTANTS
Ferdinand NDEM
Henry MOUYEBE

COMITÉ DE RÉDACTION
Hugues EDIMO
Raphaël NGO'O
Valentin ABENA

PRODUCTION
Fondation Camerounaise des Consommateurs

COMMERCIAUX
Anne Gabrielle IMBIKO
Chrystelle EPOUPE

CONCEPTION GRAPHIQUE
Turbo Claude

Impression
JVGRAF

Distribution
Ets 3A

CONTACTS
699 52 87 06
694 18 75 03

Depuis plusieurs semaines, les personnes asthmatiques font face à une situation alarmante. La Ventoline, médicament indispensable pour traiter les crises d'asthme, est en rupture de stock dans de nombreuses pharmacies. Cette pénurie, qui survient en pleine saison des pollens, suscite l'inquiétude des patients et des professionnels de santé.

Commercialisé e par le laboratoire GSK, la Ventoline est le médi-

cament privilégié des asthmatiques. Or, depuis le début de l'année, des ruptures de stock récurrentes mettent en péril la santé des patients.

Nécessité d'une action urgente et d'une réflexion sur le long terme

La pénurie de Ventoline met en lumière les failles du système d'approvisionnement des médicaments au Cameroun. Les mesures gouvernementales annoncées à chaque fois par le ministère de la santé, telles que la constitution d'un stock minimal de sécurité ou la production locale, semblent encore loin d'être concrétisées.

Les professionnels de la santé et les associations de patients appellent à une action urgente pour mettre fin à ces problèmes d'approvisionnement qui fragilisent la santé des patients. Une réflexion approfondie sur le long terme est également nécessaire pour garantir un accès pérenne et équitable aux médicaments essentiels.

Cependant, le Président de l'ordre national des pharmaciens reste optimiste " Il s'agit d'un problème au niveau du Laboratoire en Europe qui était en rupture pour la destination Afrique. Du coup tous nos grossistes locaux sont tombés en rupture. Et les Pharmaciens ont

PAUL BIYA

Un absentéiste aux obsèques des membres du gouvernement et assimilés?

Depuis plusieurs décennies, l'époux de Chantal Biya, est aux abonnés absents aux mises en bières de ses collaborateurs les plus proches. Sa dernière apparition à une telle cérémonie date de 21 ans.

Le couple présidentiel Paul et Chantal Biya, assistait alors à une célébration eucharistique à la cathédrale Notre Dame des Victoires le 26 juin 2003. Une messe dite en l'honneur de Marc Vivien Foe, l'international camerounais qui avait ému le monde entier par son décès, effondré au stade de Lyon le lors de la demi-finale de la coupe des Confédérations

Depuis cette dernière apparition, plus rien, le "numgui", surnom que lui ont donné les natifs de la région du Sud, a cessé de se plier à cette civilisation.

Des pontes du régime aux politiciens, en passant par ses thuriféraires pour ses inspirateurs ou les figures emblématiques de notre histoire, ont eu droit au même traitement. Aucune ombre du Chef de l'État à leurs différents enterrements.

Déni, méchanceté, ou peur, l'absence inédite du natif de Mvomoka suscite moult interrogations.

L'absence chronique et même malade de Paul Biya aux obsèques de ses collaborateurs depuis plusieurs décennies, ne passe pas inaperçue et d'ailleurs cessé d'étonner de nombreux camerounais.

Des pontes du régime, aux politiciens, en passant par ses ministres, pour les figures emblématiques de notre histoire, ou même ses inspirateurs, les plus fidèles tous ont été déchantés après leur mort, leurs familles sans doute.

Notre clin d'œil au Pr Gervais Mendoze, soutien indéfectible du pouvoir de Yaoundé. Qui l'eût cru?

Alors que tout le Cameroun savait que l'homme du 6 novembre allait naturellement assister aux obsèques de celui qui lui était dévoué corps et âme, Biya Paul s'est plutôt faire représenter par une gerbe de fleurs, aux funérailles de l'ancien Directeur Général de la CRTV. Et la liste est non exhaustive.

" Le Chef de l'État ferait-il la fine bouche aux funérailles de ses fervents défenseurs ? "

Militante acharnée du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) parti au pouvoir, membre du comité central, présidente de la section RDPC du Wouri 5, Maire de la Commune d'arrondissement de Douala 5ème, présidente honoraire des femmes chefs



d'entreprises mondiales, ancien Député, ses obsèques qui ont connu un report vont finalement se tenir le 21 mars 2015 à Baleng dans l'ouest, selon un décret présidentiel.

Omniprésente auprès du couple présidentiel,

L'honorable Françoise Foning qui n'a jamais lâché Paul Biya, n'a malheureusement pas eu droit à la même reconnaissance lors de son enterrement. Le président national du RDPC contre toute attente, va choisir de ne pas s'incliner devant la mémoire de celle-là même qui était prête à mourir pour lui.

C'est donc son Premier Ministre de l'époque Philemon YANG, qu'il va désigner pour le remplacer.

Une indifférence qui vient encore nous rappeler un autre fait semblable, quand décédait sa majesté Ibrahim Mbombo Njoya, sultan roi des Bamoun ou encore le décès du célèbre policier Fochivé, l'homme en charge de ses dossiers noirs.

Si Paul et Chantal Biya, ont honoré de leurs présences Basile Emah ancien délégué du gouvernement de la communauté urbaine de Yaoundé, en prenant part à ses funérailles au sanctuaire Notre Dame Reine des Apôtres de Mvolyé, décédé en août 2021, Issa Hayatou, ancien patron de la Confédération Africaine de Football n'a pas eu droit à cet estime.

Pour honorer la mémoire de son ex membre du gouvernement, le candidat du RDPC qui a à nouveau brillé par son absence, le 16 août 2024 lors de l'enterrement. Pour le représenter à cette cérémonie funèbre, Narcisse Mouelle Kombi, l'actuel ministre des Sports et de l'Éducation Physique, sera désigné.

" Biya invisible aux obsèques de Fru Ndi, Mukete, Dodo Ndoke, du prince René Bell et de l'ancienne DCC Abouem A TCHOYI".

Figure historique et emblématique du microcosme politique camerou-

nais, Ni John Fru Ndi, le chairman du Social Democratic Front, qui incarnait la lutte pour l'alternance à la tête du pays, n'a non plus eu droit lors de ses funérailles, à l'ombre de son adversaire- ami Paul Biya, encore moins à un message de condoléances, même s'il était en déplacement hors du pays. Le Chef de la Nation comme à son habitude, va désigner Jean Kuete, Secrétaire général du comité central du RDPC, pour faire ses derniers adieux à celui qui clamait haut et fort sa victoire à la présidentielle de 92.

Précédemment au lors du décès du sénateur et doyen d'âge des parlementaires Victor Mukete, le locataire du palais de l'Unité qui avait institué des obsèques officiels, s'est incliné devant la mémoire de ce dinosaure, à travers un message de condoléances adressé au roi des Bafaw, sa majesté Nfon Victor Mukete.

Pour l'inhumation du ministre des Mines, de l'industrie et du développement technologique en février 2023, le premier ministre Joseph Dion Ngute est choisi pour porter la voix de Biya à la mise en bière.

" Deuil des Héros de la Nation, autorités traditionnelles. Paul Biya toujours dans la lune"

24 millions de FCFA, c'est la somme allouée par l'homme lion pour le déroulement des obsèques de son altesse son altesse royale le prince René Douala Manga Bell, en 2012. Une petite enveloppe pour voiler les yeux des camerounais sur son absence. Puisqu'il n'y prendra effectivement pas part.

Rebelote au deuil de la veuve de l'indépendantiste Ruben Um Nyobe, Marie Ngo Njock Yebga. Alors qu'il était au pays lors de l'organisation et du déroulement des obsèques, le Chef de l'État qui avait pourtant reçu la famille du Mpôdol au palais de l'Unité, n'a effectué aucun déplacement pour saluer la mémoire de cette illustre personnalité. En fin stratège, il

s'est à nouveau servi de la puissance de l'enveloppe, pour masquer son absence. Idem pour les héros morts dans la crise anglophone ou contre Boko Haram. Son sens de la République ne se réveille que lorsqu'un de ses proches tombe face à la mort.

" Paul Biya n'assiste qu'aux obsèques de sa famille nucléaire "

Affaibli par le poids de l'âge, et super man de l'absence aux funérailles de ses amis et soutiens, le premier camerounais n'a pas hésité à paralyser toute la ville de Yaoundé avec son cortège, pour prendre part au service funèbre d'une de ses proches.

Ainsi vendredi dernier, le Président Paul Biya et son épouse Chantal Biya ont rendu un dernier hommage à l'épouse de son grand frère décédée le 28 janvier 2025 à l'âge de 70 ans. Les obsèques ont eu lieu à Meyomessala, où le couple présidentiel a assisté à la cérémonie pour honorer la mémoire de Martine MEBA, surnommée "la Matriarche".

Que ce soit aux obsèques de son neveu, de son aîné ou de ses cadets, le patriarche de la famille Mvondo, est toujours présent, quoique cela lui coûte.

Une grosse curiosité qui suscite des remous silencieux au sein de l'opinion publique, qui constate que le patriotisme du Président de la République tend à s'effacer quand il s'agit d'honorer ceux qui l'ont soutenu. Le père de la Nation plus que jamais adepte de la Représentation, préfère s'incliner devant la mémoire des membres de sa famille nucléaire, plutôt que de rendre un dernier et vibrant hommage à ses proches collaborateurs.

(Les avis sur cette page n'engagent que leurs auteurs)
Par Christine BABANDA

FALAISE DE DSCHANG

Les populations prennent les choses en main, la route rouverte malgré l'interdiction gouvernementale !

La falaise de Dschang, située dans la région de l'Ouest, a été le théâtre d'un double éboulement tragique le 5 novembre 2024, qui a coûté la vie à plus de vingt personnes et endeuillé plusieurs familles..

Depuis lors, la route a été officiellement fermée par l'administration, via un communiqué du gouverneur de la région de l'Ouest. Quatre mois après la tragédie, les populations villageoises ont décidé de prendre les choses en main. Dimanche 2 mars 2025, elles ont rouverte la route, malgré l'interdiction gouvernementale. Selon elles, l'inertie des gouvernants les a poussées à agir pour alléger leurs souffrances.

Actuellement, la route est utilisée par les mototaximen, mais également par les petites voitures qui circulent sur l'axe Dschang-Melong en passant par Santchou. Les populations demandent aux pouvoirs publics de prendre des mesures pour améliorer la situation et réduire les difficultés qu'elles rencontrent.

La crise économique qui affecte le département de la Menoua, ainsi que les régions du sud-ouest et du nord-ouest, est en partie due à la fermeture de la route. Les populations espèrent que les autorités prendront rapidement des mesures pour résoudre ce problème et améliorer leur qualité de vie.

Par SM pour le journal citoyen Menouactu



Claude LEROY

Claude LEROY réalisa une belle carrière de joueur. Formé à l'AC EVREUX de 1962 à 1968, il vint ensuite au FC ROUEN (1968-1970), à l'AC AJACCIO (1970-1973), à AVIGNON (1973-1977), au STADE LAVALLOIS (1977-1980) et au SC AMIENS (1980-1981).

Claude endossa ensuite une très belle carrière d'entraîneur et sélectionneur.



LES LANGUES SE DÉLIENT

Pour Saint Eloi Bidoung, la candidature de Paul Biya est une ambition criminelle. Pourquoi ?

Nous paraphrasons:

" En 43 ans, le Cameroun a tout donné à Paul Biya. Il fait preuve du courage d'un vendeur de cercueil s'il se déclare candidat.

Paul Biya ne peut pas dire qu'en 42 ans il n'a pas pu m'entourer un dauphin. Ceux qui sont en train d'appeler à la candidature de Paul Biya insultent les camerounais

Le Cameroun est à la traîne depuis 07 ans.

Nous avons le plus vieux président de la république au monde.

Nous avons le plus vieux président de l'assemblée nationale au monde.

Nous avons le plus vieux président du sénat au monde

Le plus vieux commissaire de police en service au monde.

Le plus vieux général d'armée en service au monde.

Le plus vieux président au conseil constitutionnel au monde.

On n'est venu au monde les accompagner ? Le président doit lui-même convaincre son entou-



rage qu'il ne peut plus. La preuve ? Il a fait une délégation perma-

nente de signature au SGP parce qu'il est incapable de lire et

de signer un document.

Analysons

1. La réaction de la jeunesse Camerounaise à Bruxelles contre un ministre de la jeunesse qui a lui-même 70 ans est une conséquence directe de la politique de Paul Biya qui veut gérer le Cameroun avec une bande d'homme du 3eme âge.

2. Qu'est ce qui peut bien motiver un homme de 93 ans qui apparemment n'a plus toutes ses facultés mentales et physiques de vouloir un autre mandat pour le gérer avec d'autres hommes physiquement et mentalement diminués ?

3. En dehors de la méchanceté et du cynisme à l'état brute, qu'est ce qui peut bien motiver des êtres humains (supposés avoir tous leurs sens) à faire appel à candidature pour un homme de 93 ans ?

Dans tous les cas, l'homme propose, mais c'est Dieu qui dispose.

Charles Meudje Trompette
De Dieu pour un Cameroun Nouveau.

Doudou AFRITUDE

Participation des Doudous AFRITUDE au Festival "Bochum Total" en Allemagne (Juillet 2023).

La qualité appréciée au-delà de nos frontières !

NB: Vos Doudous AFRITUDE sont désormais disponibles au supermarché Super U Bali-Douala

Infoline : 6 96 76 26 45



INFLATION AU CAMEROUN EN 2025

L'INS craint un dépassement des prévisions gouvernementales à cause de la fiscalité



En 2025, le Cameroun pourrait faire face à une inflation supérieure aux 4 % anticipés par le gouvernement. C'est ce qu'indique l'Institut national de la statistique (INS) dans un rapport publié le 21 février 2025, mettant en lumière les risques liés à la fiscalité et aux ajustements économiques prévus pour cette année. Selon l'INS, les tensions inflationnistes persistantes pourraient compromettre les objectifs de stabilité économique fixés par les autorités.

Un objectif gouvernemental sous pression

Le gouvernement camerounais s'est fixé comme priorité de maintenir l'inflation à 4 % en 2025, un chiffre jugé réaliste dans un contexte de relance économique post-pandémique et de stabilisation des marchés internationaux. Cependant, l'INS souligne que cet objectif pourrait être difficile à atteindre en raison de plusieurs facteurs, notamment les ajustements fiscaux prévus dans la loi de finances 2025. Ces mesures, bien que nécessaires pour renforcer les recettes de l'État, risquent d'alourdir la pression sur les prix et de stimuler l'inflation.

L'INS précise que les tensions inflationnistes pourraient également provenir d'un éventuel réajustement à la hausse des prix de l'énergie, notamment ceux de l'électricité, de l'eau et des carburants. Bien que le gouvernement ait assuré qu'une augmentation des tarifs n'était pas envisagée pour le moment, une détérioration de la conjoncture internationale, notamment sur le marché du pétrole, pourrait contraindre le pays à revoir sa position.

Les risques liés à la fiscalité et à l'énergie

La loi de finances 2025 prévoit des ajustements fiscaux visant à renforcer les ressources de l'État. Ces mesures, bien que justifiées par la nécessité de réduire le déficit budgétaire, pourraient avoir un impact direct sur les prix des biens et services. En effet, une hausse des taxes ou des impôts sur les entreprises se répercuterait souvent sur les consommateurs, entraînant une augmentation générale des coûts.

Par ailleurs, le Cameroun s'est engagé auprès du Fonds monétaire international (FMI) à supprimer progressivement les subventions sur les produits pétroliers. Cette décision, bien que saluée par les institutions financières internationales, pourrait entraîner une hausse des prix à la pompe, avec des conséquences en cascade sur les coûts de transport et, par extension, sur les prix des produits de première nécessité. Une telle situation ris-

querait de creuser davantage l'inflation, notamment dans un contexte où les ménages sont déjà confrontés à des difficultés économiques.

Les défis pour les ménages et les entreprises

Une inflation supérieure aux prévisions gouvernementales aurait des répercussions significatives sur le pouvoir d'achat des ménages camerounais. Les prix des denrées alimentaires, des transports et des services de base pourraient augmenter, réduisant encore davantage la capacité des populations à faire face à leurs besoins quotidiens. Pour les entreprises, une inflation élevée se traduirait par une hausse des coûts de production, ce qui pourrait freiner les investissements et ralentir la croissance économique.

L'INS met également en garde contre les risques de tensions sociales que pourrait engendrer une inflation non maîtrisée. Dans un pays où une grande partie de la population vit déjà dans des conditions précaires, une hausse généralisée des prix pourrait exacerber les inégalités et alimenter le mécontentement.

Les perspectives pour 2025

Face à ces défis, l'INS appelle à une vigilance accrue de la part des autorités. L'institut recommande notamment de mettre en place des mesures d'accompagnement pour atténuer l'impact des ajustements fiscaux sur les ménages et les entreprises. Parmi les solutions envisagea-

bles figurent le renforcement des programmes sociaux, la promotion de l'agriculture locale pour réduire la dépendance aux importations, et la mise en place de mécanismes de régulation des prix pour éviter les spéculations.

Le gouvernement, de son côté, reste optimiste quant à sa capacité à maîtriser l'inflation. Les autorités affirment que les réformes structurelles en cours, notamment dans les secteurs de l'énergie et des transports, permettront de stabiliser les prix à moyen terme. Cependant, l'INS insiste sur la nécessité de prendre en compte les risques externes, tels que les fluctuations des prix du pétrole sur les marchés internationaux, qui pourraient bouleverser les prévisions.

En 2025, le Cameroun se trouve à un carrefour économique délicat. Alors que le gouvernement vise à maintenir l'inflation à 4 %, les avertissements de l'INS soulignent les risques liés à la fiscalité et à la volatilité des prix de l'énergie. La réussite de cet objectif dépendra en grande partie de la capacité des autorités à concilier les impératifs budgétaires avec la nécessité de préserver le pouvoir d'achat des ménages et de soutenir la croissance économique. Dans un contexte mondial incertain, la prudence et la flexibilité seront plus que jamais de mise pour éviter une dérive inflationniste aux conséquences potentiellement graves.

Source : La voix du centre/Emmanuel Ekouli

QR code : une transition en douceur et sécurisée !

La transition de votre code-barres 617 vers un QR Code marque l'avenir du commerce de demain

Pas de panique ! GS1 Cameroun vous garantit :

1. Un identifiant unique inchangé : Le code pays 617 et l'identifiant international de vos codes-barres restent intacts;

2. Une sécurité renforcée : Vos données sont protégées grâce à nos bases de données sécurisées;

3. Un partage maîtrisé : Seules les informations que vous choisiss-

sez de partager, comme celles déjà visibles sur votre étiquette, vos points de ventes, votre site web, ... seront accessibles.

Découvrez tous les détails dans cette interview !

Besoin d'en savoir plus ? Contactez-nous sur WhatsApp :

<https://wa.me/+237656568516>

#QRcode #Sécurité
#Continuité
#GS1Cameroun
#Technologie



LEV YASHIN, LE GARDIEN SOVIÉTIQUE

A défendu plus de 270 matchs sans concéder de but

Yashin a sauvé 150 penaltys, un record invaincu à ce jour.

Entre 1953 et 1958, Yashin a passé cinq ans sans concéder de buts pour le Dynamo Moscou.

Yashin remporte la médaille d'or au tournoi olympique de football 1956 et aux championnats d'Europe 1960.

Yashin a été le seul gardien de but à avoir remporté le Ballon d'Or en 1963.

Yashin a été élu meilleur gardien du 20e siècle par l'IFFHS.

Yashin a été nommé dans l'équipe de tous les temps de la Coupe



du monde de football 1994.

Yashin a été nommé dans la Dream Team de la Coupe du Monde de FIFA 2002.

Yashin a été nommé dans l'équipe mondiale du 20e siècle en 1998.

Yashin a été nommé à titre posthume pour le Ballon d'Or Dream Team en 2020.

Quand il a pris sa retraite, lors d'un match d'adieu organisé en 1971, la FIFA a décidé de lui honorer une médaille d'or spéciale, pour sa contribution extraordinaire au sport !"

@2ladose32gomos

Manifestations de protestation de masse suite à une collision de trains en Grèce



Par Isidoros Karderinis*

ATHENES, Grèce - Deux ans se sont écoulés depuis le jour tragique de la collision ferroviaire du 28 février 2023 dans la vallée de Tempe près du village d'Evangelismos, situé dans la préfecture de Larissa, au nord-est de sa capitale du même nom, et qui se trouve à 129 kilomètres de la deuxième plus grande ville de Grèce, Thessalonique. Le bilan de cet événement dramatique, souvent appelé «tragédie de Tempe» ou «crime de Tempe», a été de 57 morts et au moins 85 blessés, dont 25 très graves. Il s'agit de l'accident ferroviaire le plus meurtrier jamais survenu en Grèce.

Plus précisément, un train de voyageurs de la compagnie Hellenic Train, membre de la compagnie publique italienne Ferrovie Dello Stato Italiana, qui se dirigeait d'Athènes à Thessalonique et qui transportait de 350 passagers, est entré en collision frontale à 23h21 avec un train commercial de la même compagnie qui se dirigeait de Thessalonique à Thriasio Pedio, qui est une plaine de la préfecture de l'Attique, à l'ouest d'Athènes. Le train de marchandises transportait illégalement, c'est-à-dire sans déclaration, une cargaison de matériels chimiques inflammables 3,5 tonnes. Cette conclusion a été tirée après une recherche commandée par des experts fiables de l'Université de Gand en Belgique. Les deux trains circulaient sur la même ligne depuis 16 minutes avant la collision

mortelle.

La collision a fait dérailler la plupart des wagons du train de voyageurs et, au moment de la collision, une boule de feu et un incendie se sont produits instantanément, brûlant complètement les deux premiers wagons du train de voyageurs. La plupart des victimes étaient grecques, mais parmi les morts se trouvaient également six Albanais, un Roumain, un Syrien et un Bangladais.

À la suite de l'accident, des manifestations nocturnes et des affrontements avec la police ont eu lieu dans toute la Grèce, tandis que le 2 mars 2023, les employés des chemins de fer d'Hellenic Train et du métro d'Athènes se sont mis en grève pour protester contre les dangers liés à l'accident.

Deux ans après, la société grecque est indignée par la

façon dont le gouvernement a géré l'accident ferroviaire. Selon un sondage réalisé par l'entreprise de sondage Alco pour la chaîne de télévision Alpha, 72% des citoyens interrogés estiment que le gouvernement tente de dissimuler l'affaire. Et quand ils disent dissimuler, ils entendent tout ce qui s'est passé après la collision ferroviaire de Tempe.

Mais que s'est-il passé depuis lors jusqu'à aujourd'hui ? Du 1er au 6 mars 2023, le gouvernement a enlevé le sol du lieu de la tragédie à une profondeur appropriée, a placé du gravier de carrière épais et l'a recouvert de béton d'épaisseur suffisante. Dans le même temps, il a menti sur ce que transportaient les wagons du train commercial. Et enfin, le gouvernement a tenté de dissimuler ses ministres et ses dirigeants afin que ne soient pas révélées leurs responsabi-

tés dans la transformation du lieu et la perte d'informations précieuses, comme le matériel biologique des victimes, qui aurait pu aider à clarifier le crime.

Il ne devrait y avoir aucun autre cas au monde où la scène d'un crime (et de fait d'une grande ampleur) non seulement ne fait pas l'objet d'une enquête approfondie, mais est rasée 24 heures après le crime.

L'enquête judiciaire pour cette obstruction flagrante à l'enquête sur cet événement tragique a été ouverte avec un an de retard et seulement après le tollé social provoqué par la lutte acharnée des proches des victimes. Et il y aura un procès pour l'accident et la modification du lieu, qui est particulièrement lent.

La compagnie Hellenic Train, pour sa part, dans ses communiqués successifs sur l'accident ferroviaire, affirme que le train



commercial ne transportait pas de matières inflammables. Dans son rapport, qu'elle a également remis aux autorités, elle qualifie l'explosion et l'incendie de malheureuse coïncidence!

Guardian graphic

Ainsi, le vendredi 28 février 2025, dans 365 villes de Grèce et d'autres pays, des rassemblements magnifiques et émouvants ont eu lieu pour le noir anniversaire des deux ans du tragique accident de Tempe. À Athènes, le rassemblement de protestation s'est tenu sur la place centrale de la ville, la place Syntagma (première photo), devant le Parlement, où une foule immense l'a rempli à pleine capacité, ainsi que toutes les rues environnantes.

Les citoyens, avec leur présence dynamique, ont exprimé leur demande de clarification complète des circonstances dans lesquelles 57 personnes ont perdu la vie dans la nuit fatidique du 28 février 2023, et que justice soit rendue, ce qui signifie traduire tous les responsables de cette tragédie en justice.

***Isidoros Karderinis est journaliste, correspondant de presse étrangère et auteur.
Facebook : Karderinis Isidoros**



DE LA COPROPRIÉTÉ DES IMMEUBLES BÂTIS

Par Me NDENGUÉ Zacharie Joël, Juriste, Conseiller en Gestion de Patrimoine

Lorsqu'un immeuble est reparti entre plusieurs propriétaires et que les lots comprennent une partie privative (comme les pièces d'un logement) et des parties communes (telles que les ascenseurs, les placettes, les espaces verts), l'organisation et le fonctionnement de la Vie dans cet espace sont qualifiés de COPROPRIÉTÉ.

Lorsque la propriété d'un immeuble est divisée entre plusieurs personnes qui ont aussi chacune la qualité de propriétaire, cet immeuble devient Collectif et les règles de la COPROPRIÉTÉ s'imposent ainsi à tous les copropriétaires ainsi qu'à tous les occupants de leur chef (à savoir locataires, familles, employés...).

Au Cameroun, la copropriété est régie par :

- 1)- la loi N°81-03 du 07/07/1981 sur le statut de la copropriété des immeubles bâtis ;
- 2)- le Décret N°83-609 du 26/11/1983 fixant les conditions d'obtention des titres de propriété dans le cadre de la copropriété des immeubles bâtis.

ORIENTAL IMMOBILIER Sarlu

Service client
Email: ioriental97@gmail.com
Téléphon: (+237)673 00 26 00
WhatsApp (+237)673 00 26 00
ORIENTAL IMMOBILIER,
nous vous donnons de la VALEUR !!!

DU BAIL

Par Me NDENGUÉ Zacharie Joël, Juriste, Conseiller en Gestion de Patrimoine

Le BAIL est le contrat de location engageant deux parties dans une opération de location d'un bien immobilier.

D'un côté, le propriétaire ou bailleur s'engage à permettre au locataire ou preneur de jouir du bien durant un délai déterminé, moyennant un certain coût convenu, qui représente le loyer.

A noter que la signature du contrat de bail n'est pas uniquement restreinte au domaine d'un bien immeuble. Elle peut aussi concerner des biens meubles, en vertu de l'article 1713 du code civil.

En terme d'obligations dans un contrat de bail :

Le bailleur ou propriétaire a l'obligation de dispositions et de réaliser les grands travaux...

Le locataire ou preneur a l'obligation de payer le loyer et de garder les lieux loués en bon père de famille.

ORIENTAL IMMOBILIER Sarlu

Service client :
Email: ioriental97@gmail.com
Téléphon (+237)673 00 26 00
WhatsApp: (+237)673 00 26 00
ORIENTAL IMMOBILIER, nous vous donnons de la valeur !!!



CONSTRUISSONS ENSEMBLE NOTRE RÉSEAU D'OPPORTUNITÉS LET'S BUILD A NETWORK OF OPPORTUNITIES TOGETHER

MISSION MULTISECTORIELLE CAMEROUN STAND UP FOR AFRICAN WOMEN ENTREPRENEURS « MADE IN AFRICA & ZLECAF : UNE AUTOROUTE D'OPPORTUNITÉS POUR LES ENTREPRENEURS »

Douala, le 24 février 2025 – Le Club Afrique Développement (CAD) du groupe Attijariwafa bank et la Société Commerciale de Banque Cameroun (SCB Cameroun) ont organisé, les 20 et 21 février, la 40^e mission multisectorielle du CAD.

Il s'agit de la 3^{ème} édition dédiée au programme de soutien et de promotion des femmes entrepreneures **Stand Up For African Women Entrepreneurs (SUFawe)**, qui s'est tenue autour du thème « **Made in Africa & ZLECAF : une autoroute d'opportunités pour les entrepreneurs** », et à laquelle ont participé plus de 250 chefs d'entreprises du Cameroun, du Congo, et du Gabon, sans compter la présence d'une délégation de haut rang du **Secrétariat de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF)** conduite par **Mme Cynthia GNASSINGBE-ESSONAM, Conseillère Principale pour l'engagement du secteur privé auprès du Secrétariat de la ZLECAF**.

Cette édition s'est tenue sous le parrainage du **Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Cameroun**, représenté par **M. Paul TASONG, Ministre délégué**, et avec la participation en tant que Grand Témoin, **Mme Kate FOTSO, Fondatrice et CEO de TELCAR COCOA, Ambassadrice du SUFAWE 2019**. La rencontre s'est articulée autour de plusieurs temps forts :

- Une Master Class de premier plan animée par Mme Cynthia GNASSINGBE-ESSONAM – Conseillère Principale pour l'engagement du secteur privé Secrétariat de la ZLECAF, Mme Nelly CHATUE DIOP – CEO EJARA et Mme Naomi MBAKAM – CEO LEELOU BABY FOOD ;
- La remise du **Trophée SUFAWE 2025**. Ce trophée récompensant un parcours exemplaire et inspirant d'une femme entrepreneure, est décerné à **Mme Naomi MBAKAM – CEO LEELOU BABY FOOD** ;
- Une session de **rencontres BtoB avec plus de 200 mises en relation** dans des secteurs prioritaires tels que l'Agro-industrie, les Energies et les Télécoms ;
- **Une formation de haut niveau autour des opportunités de la ZLECAF, animée par les experts du Secrétariat de la ZLECAF**.

En introduction, **M. Alexandre BEZIAUD, Directeur Général de SCB Cameroun**, a rappelé « la détermination du groupe Attijariwafa bank à renforcer son accompagnement dans le soutien et la promotion des femmes entrepreneures », et ce, à travers sa filiale SCB Cameroun.

Mme Mouna KADIRI, Directrice du Club Afrique Développement du groupe Attijariwafa bank a, de son côté souligné l'enjeu de la catalyse des opportunités intra-africaines pour les entrepreneurs, et l'engagement de l'initiative SUFAWE qui compte aujourd'hui plus de 800 entrepreneures bénéficiaires, du Cameroun, du Congo et du Togo.

Par la suite **Mme Cynthia GNASSINGBE-ESSONAM, Conseillère Principale pour l'engagement du secteur privé Secrétariat de la ZLECAF** a indiqué : « Le Protocole relatif aux femmes et aux jeunes dans le domaine du commerce vise à éliminer de manière systématique les entraves commerciales qui limitent la participation des femmes et des jeunes au commerce transfrontalier, en mettant particulièrement l'accent sur les micros, petites et moyennes entreprises (MPME). Ce cadre facilite l'accès à des informations cruciales relatives aux marchés et au commerce intra-africain. Il favorise également leur intégration aux chaînes de valeur et le développement des opportunités de revenus significatifs. »

M. Paul TASONG, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, a qualifié la masterclass et les ateliers de formation autour de la ZLECAF « d'une étape significative vers une intégration économique interafricaine plus approfondie en Afrique Centrale, avec une attention particulière portée sur le renforcement des capacités et l'inclusion des Petites et Moyennes Entreprises ».

Au cours de cette cérémonie, **Mme Naomi MBAKAM – CEO Leelou Baby Food** a reçu le 4^{ème} trophée SUFAWE récompensant son expérience inspirante et son engagement au service de la création de valeurs partagées. Elle rejoint ainsi les Ambassadrices du programme SUFAWE : **Mmes Kate FOTSO**, PDG de TELCAR COCOA et Marraine du SUFAWE Cameroun (SUFAWE2019), **Nathalie BITHO**, Présidente de la Chambre de Commerce et d'Industrie Togo (SUFAWE2023), et **Nelly Chatue DIOP**, CEO EJARA (SUFAWE24).

À propos du Club Afrique Développement

Le Club Afrique Développement (CAD) du groupe Attijariwafa bank est une plateforme fédérant les communautés d'affaires, dirigeants et représentants publics, en vue de catalyser les opportunités d'affaires et de dynamiser de manière pragmatique les investissements à l'échelle du Continent. Il a réuni plus de 23 000 participants provenant de 42 pays africains et de partenaires internationaux, avec plus de 6 200 membres actifs et prescripteurs.

Ce réseau hautement qualifié a également facilité la concrétisation de plus de 31 000 rencontres BtoB structurées et soutenues, couvrant des secteurs clés tels que l'agro-industrie, le BTP, la santé, l'énergie, les télécommunications, ainsi que les industries manufacturières, minières et extractives. De surcroît, cette plateforme a orchestré avec succès 39 missions multisectorielles en étroite collaboration avec les 15 filiales africaines du Groupe, et compte à son actif 7 éditions du Forum International Afrique Développement, une plateforme de référence des échanges et de catalyse des opportunités en Afrique.

À propos de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine

Entrée en vigueur le 30 mai 2019, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) est un accord commercial de grande ambition, couvrant un marché de plus de 1,3 milliard de personnes, avec un champ d'application complet qui inclut des domaines critiques de l'économie africaine, tels que le commerce numérique et la protection des investissements, entre autres. Le Secrétariat de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAF) et le groupe Attijariwafa bank ont signé à Casablanca, lors du Forum International Afrique Développement (édition 2024), un protocole d'accord visant à accélérer les impacts de la ZLECAF afin de faciliter le commerce et l'investissement sur le Continent.

À propos de SCB Cameroun

Filiale du groupe Attijariwafa bank, SCB Cameroun emploie près de 600 collaborateurs au service de plus de 210 000 clients. Elle est présente dans 28 villes des 10 régions du pays avec 54 agences (dont 2 centres d'affaires et 2 banques privées), 4 bureaux périodiques et 126 guichets automatiques.



SCB Cameroun
Groupe Attijariwafa bank



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank